



Rapport annuel d'UNICEF Suisse 2012

«Près de la moitié des enfants manquent aujourd'hui encore de choses élémentaires: une alimentation suffisante, une bonne école, des soins médicaux, des lois fiables. Notre tâche consiste à changer cela.»

Elsbeth Müller, directrice générale d'UNICEF Suisse



## L'organisation d'UNICEF Suisse au 31 décembre 2012

### Mandat

UNICEF Suisse représente en Suisse les intérêts de l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. L'engagement et le travail de l'UNICEF se fondent sur les principes de la tolérance, de la compréhension mutuelle, de la solidarité et de la paix entre les peuples. UNICEF Suisse s'oppose donc à toutes les formes de discrimination. UNICEF Suisse a pour but de récolter des fonds pour soutenir les programmes et les projets réalisés dans le monde, de défendre la cause des enfants, en Suisse aussi, et d'informer la population du travail accompli à l'échelon international et national.

Ce sont la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)<sup>1</sup>, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)<sup>2</sup>, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)<sup>3</sup> et le plan d'action de l'UNICEF qui servent de cadre de référence et de base au travail de l'UNICEF en Suisse.

### UNICEF Suisse

UNICEF Suisse regroupe les deux personnes morales suivantes: le Comité suisse pour l'UNICEF (association) et la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

### Le Comité suisse pour l'UNICEF (association)

#### Buts et fins

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959; c'est une association dont le siège est à Zurich. Le Comité suisse pour l'UNICEF a pour but de récolter des fonds pour soutenir les programmes et les projets réalisés dans le monde, de défendre la cause des enfants, en Suisse aussi, et d'informer la population du travail accompli à l'échelon international et national.

### L'organisation

L'assemblée générale est l'organe suprême. C'est elle qui est chargée de la direction stratégique et normative. Ses tâches comprennent en particulier le travail stratégique relativement à l'activité de l'UNICEF en Suisse, les questions statutaires

<sup>1</sup> CRC: Convention on the Rights of the Child

<sup>2</sup> CEDAW: Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women

<sup>3</sup> MDGs: Millennium Development Goals



telles que l'adoption des comptes annuels, du rapport d'activité et du budget ainsi que, au besoin, la modification des statuts. L'assemblée générale est également chargée de définir les processus organisationnels. Dans ce cadre, elle a la compétence d'adopter des directives et des règlements.

L'assemblée générale élit parmi ses membres le comité directeur du Comité suisse pour l'UNICEF et la présidente ou le président. Le comité directeur est chargé de préparer les affaires à traiter par l'assemblée générale et surveille l'exécution des décisions.

Les membres et le président/la présidente sont élus pour quatre ans. En principe, une réélection est possible deux fois. Les membres du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement et sans rémunération; leurs frais leur sont remboursés.

#### **Liens avec d'autres organisations**

Des représentants du Comité suisse pour l'UNICEF siègent au sein de différentes fondations et associations, à savoir:

La Fondation Education et Développement: Fleur Jaccard, responsable des travaux de base théoriques, représente le Comité suisse pour l'UNICEF au conseil de fondation de la Fondation Education et Développement.

La Fondation Centre pour les Objectifs du Millénaire/Centre for the UN Millennium Development Goals (CMDG): Elsbeth Müller, directrice générale, siège au conseil de fondation.

#### **Membres du Comité suisse pour l'UNICEF:**

##### **Président**

Daniel Frey, Zurich

##### **Membres**

Anat Bar-Gera, Erlenbach

Barbara Bechtler, Berne

Bruno Chiomento, Bâle

Marie-Christin Jacobs Meier, Uetikon

Hans Künzle, Wollerau

Thomas Nauer, Zurich

François Rohner, Münsingen

Béatrice Speiser, Bâle

Andreas S. Wetter, Feldmeilen

#### **Membres du comité directeur du Comité suisse pour l'UNICEF**

Daniel Frey, Zurich

Hans Künzle, Wollerau

Marie-Christin Jacobs Meier, Uetikon



### **Membres de la commission des finances du Comité suisse pour l'UNICEF**

Bruno Chiomento, Bâle  
Hans Künzle, Wollerau  
Béatrice Speiser, Bâle  
Andreas S. Wetter, Feldmeilen

### **Service de révision des comptes**

Lors de sa séance du 11 avril 2012, l'assemblée générale a désigné l'agence PricewaterhouseCoopers SA dont le siège est à Zurich comme service de révision des comptes pour l'exercice 2012.

### **Secrétariat général**

Le siège du secrétariat général est à Zurich. Le secrétariat général est chargé de mettre en œuvre au niveau opérationnel les stratégies et les axes prioritaires définis par le Comité.

Le Comité suisse pour l'UNICEF est certifié depuis le 29.9. 2005 selon la norme ISO 9001:2008 et est audité à intervalles réguliers. Le 10 juillet 2012, un audit de contrôle a été effectué par l'agence Swiss TSTechnical Services SA. Le certificat ISO s'applique à l'ensemble de l'organisation et reconnaît à

UNICEF Suisse une grande exigence de qualité. Il atteste aussi que l'ensemble des opérations, à savoir la collecte de fonds pour les projets d'UNICEF Suisse, la gestion des dons, le travail d'information ou la vente sont conçus de manière efficace et transparente. Le Comité suisse pour l'UNICEF a introduit par ailleurs un système de contrôle interne (SCI). Le 1er novembre 2012, son fonctionnement a été vérifié par l'agence PricewaterhouseCoopers SA. Les procédures prévues sont respectées et les recommandations ont été appliquées. La direction, les responsables ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices respectent, dans leur travail, les consignes indiquées.

### **Direction**

Elsbeth Müller, présidente

### **Direction élargie**

Philippe Baud, responsable commercial  
Flavio Calligaris, directeur du marketing et de la communication

### **Secrétariat de la directrice générale**

Janine Hampel



### **Responsables des départements**

Susanna Billerbeck, service clients  
Prisca Hauser, comptabilité et personnel  
Fleur Jaccard, travaux de base théoriques  
Elisabeth Karagiannis, information  
Tanja Miserez, dons institutionnels  
Manfred Ruf, informatique  
Katrín Salmon, dons et marketing direct

### **Collaborateurs et collaboratrices**

Nombre de collaborateurs et collaboratrices: 32  
Nombre de postes à temps complet: 26,1

### **Adresse**

Comité suisse pour l'UNICEF  
Baumackerstrasse 24  
8050 Zurich  
Téléphone 044 317 22 66  
Compte postal pour les dons: 80-7211-9  
[www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

### **Fondation du Comité suisse pour l'UNICEF**

Créée le 2 juin 2000, la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF a pour but d'apporter son appui aux programmes de l'UNICEF dans le monde. Elle soutient les programmes et les projets de l'UNICEF en cours et participe à l'élaboration de nouveaux programmes et projets pour la protection et le développement de l'enfant. Elle soutient en outre des programmes de l'UNICEF au niveau national dans le domaine de la protection de l'enfant et des droits de l'enfant.

### **Organes de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF**

Le conseil de fondation est l'organe suprême. Il est responsable de la gestion des biens de la fondation dans le respect des directives, des statuts et des règlements. Les frais effectifs du président de la fondation et des membres du conseil de fondation leur sont remboursés.

### **Liens avec des organisations proches**

Daniel Frey, membre du conseil de fondation, est président du Comité suisse pour l'UNICEF (association). Elsbeth Müller, membre du conseil de fondation, est directrice générale du Comité suisse pour l'UNICEF (association).



#### **Composition du conseil de fondation**

Wolfgang Wörnhard, président, Zurich  
Elsbeth Müller, vice-présidente, Zoug  
Daniel Frey, membre du conseil de fondation, Zurich

#### **Membres de la commission des finances du Comité suisse pour l'UNICEF**

Hans Künzle, Wollerau  
Andreas S. Wetter, Feldmeilen

#### **Service de révision des comptes**

Lors de sa séance du 6 novembre 2012, la fondation a désigné comme service de révision pour l'exercice 2012 l'agence KBT Revisions AG, à Zurich.

#### **Secrétariat**

Le siège de la fondation est à Zurich. Le secrétariat est chargé de mettre en œuvre les stratégies et les priorités définies par le conseil de fondation.

#### **Adresse**

Fondation du Comité suisse pour l'UNICEF  
Baumackerstrasse 24  
8050 Zurich  
Téléphone 044 317 22 66

Compte bancaire au Credit Suisse, 8070 Zurich  
IBAN CH62 0483503720851100-0, au nom de la  
Fondation du Comité suisse pour l'UNICEF, 8050 Zurich

Zurich, le 31 décembre 2012

## Un développement durable en faveur des enfants

L'UNICEF vise à améliorer durablement les conditions de vie de tous les enfants et se mobilise pour que les droits des enfants soient respectés pour tous. Ce sont la Convention relative aux droits de l'enfant et les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui servent de base à son travail. L'UNICEF a adopté en outre un plan stratégique qui définit cinq priorités pour les programmes: la survie et le développement, l'instruction pour tous au niveau primaire, – y compris pour les filles – la santé avec un accent particulier sur les enfants et le sida, la protection des enfants, la promotion des droits de l'enfant. Le travail concret – par exemple la construction de puits, l'aménagement d'écoles adaptées aux enfants, la formation initiale et continue du personnel enseignant, l'équipement de dispensaires – est complété par des mesures en faveur d'améliorations structurelles au profit des enfants.

8165 collaborateurs et collaboratrices sont à l'œuvre tout autour de la planète dans plus de 150 pays pour mener à bien les programmes. Ils ont pour but, grâce à une approche qui prend en compte de multiples aspects, d'améliorer les conditions de vie de tous les enfants de la région concernée par le programme, en ne laissant aucun enfant de côté. Avec le concours de ses organisations partenaires et des gouvernements, l'UNICEF définit des concepts, les transpose dans ses projets, contrôle leur effet et apporte son soutien pour que l'expérience et les connaissances ainsi réunies soient utilisées lors de l'extension des programmes. Le travail dans le cadre des programmes obéit à un schéma que l'on peut résumer en six points:

### Point 1: accord concernant les objectifs

Les bureaux de l'UNICEF dans les pays élaborent, en accord avec les ministères concernés dans chaque pays, un programme commun de cinq ans qui se fonde sur les indicateurs

de la situation des enfants sur place. Les programmes ajustés aux différents pays sont approuvés par le conseil d'administration de l'UNICEF.

### Point 2: planification détaillée

Des collaborateurs et collaboratrices expérimentés élaborent, sur la base des programmes ajustés aux pays, les priorités thématiques. Ils conçoivent les programmes en fonction des groupes de la population les plus désavantagés. La condition préalable est une très bonne compréhension de la situation sur place; cette dernière est étayée par des études approfondies. Une coopération étroite avec les autorités locales, les organisations non gouvernementales, les responsables de décisions, les groupes de jeunes et de femmes et même des villages entiers permet de réunir les conditions nécessaires à des améliorations durables.

### Point 3: surveillance de la mise en œuvre

L'UNICEF ne réalise aucun programme sans avoir conclu au préalable un accord écrit détaillé avec ses partenaires locaux.

#### L'UNICEF: le Fonds des Nations Unies pour l'enfance

L'UNICEF a son siège principal à New York. C'est le directeur exécutif, Anthony Lake, qui est à sa tête. Le travail de l'UNICEF est financé uniquement par les contributions volontaires des gouvernements et par des dons.

#### Le conseil d'administration de l'UNICEF

L'organe suprême est le conseil d'administration de l'UNICEF. Il se compose des délégations de 36 pays. Le conseil d'administration définit les grandes lignes du travail de l'UNICEF, approuve les programmes d'aide de l'UNICEF et décide du budget.

#### Les bureaux de l'UNICEF dans les régions et les pays

L'UNICEF réalise des programmes en faveur des enfants dans plus de 150 pays. Sept bureaux régionaux assurent la coordination des programmes dans certains domaines. Le bureau de Genève par exemple coordonne le travail en Europe de l'Est et en Asie centrale, l'aide humanitaire ainsi que la collaboration avec les comités nationaux.

#### Les comités nationaux de l'UNICEF

Dans 36 pays, l'UNICEF est représentée par des «Comités nationaux». Ce sont des associations et des fondations d'utilité publique reconnues qui ont, en tant que personnes morales, un statut juridique indépendant. Leur lien avec l'organisation mondiale est défini par un accord écrit.



Les travaux à effectuer sont mis au concours en prenant en compte la dimension du coût et de la qualité. Au niveau de la réalisation, l'UNICEF coopère étroitement avec les gouvernements et les partenaires locaux en exigeant de leur part un engagement en termes de personnel et de finances. Afin de réduire au maximum le risque de crises bancaires locales, de pertes liées à la monnaie et de corruption, les fonds des projets sont administrés au siège principal de l'UNICEF à New York. Dans le pays même, les fonds destinés aux projets ne sont versés aux partenaires que tranche par tranche. La condition pour que le versement suivant soit effectué, c'est l'établissement d'une documentation détaillée du projet et la description des progrès. Chaque versement est documenté précisément dans le système de finances de l'UNICEF et fait l'objet d'une surveillance.

#### **Point 4: surveillance étroite**

L'UNICEF contrôle les projets sur place par des visites régulières, par la vérification des rapports et des preuves de l'utilisation des fonds. UNICEF Suisse reçoit en outre une fois par an un rapport détaillé sur tous les programmes soutenus directement; ce dernier contient des informations sur les activités financées, les dépenses, les progrès réalisés et les défis à relever. Des visites régulières sur place permettent de vérifier les informations.

#### **Point 5: contrôle des comptes interne et externe**

L'UNICEF est soumise à des contrôles budgétaires stricts. Les systèmes de contrôle internes, les standards à respecter et les processus clairement définis, le contrôle du résultat et la gestion des risques constituent les trois piliers de base. Des réviseurs internes et externes contrôlent régulièrement les bureaux dans les pays. Les résultats de ces révisions sont accessibles au public sur le site [www.unicef.org](http://www.unicef.org). L'UNICEF applique le principe de la tolérance zéro. Le moindre cas suspect est examiné. Les infractions sont punies pénalement.

#### **Point 6: contrôle de l'efficacité**

L'efficacité des activités est contrôlée chaque année et les nouvelles connaissances sont intégrées au fur et à mesure à la mise en œuvre. Pour l'évaluation, l'UNICEF recourt à des sondages auprès des familles, à des interviews de personnes clés et à des discussions en groupe avec les personnes concernées et les responsables. Les données récoltées sont utilisées pour établir le rapport intitulé «La situation des enfants dans le monde» qui paraît une fois par an ou pour ceux qui concernent les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ces rapports servent par ailleurs de référence à de nombreuses organisations non gouvernementales internationales et aux gouvernements pour améliorer leurs stratégies en faveur des enfants.

## **Les enfants n'ont pas des droits à géométrie variable**

En suivant le principe de l'équité des chances, l'UNICEF se mobilise pour que chaque enfant puisse bénéficier de ses droits. Une collecte de données plus large a pour but d'accroître encore la transparence du travail dans le cadre des programmes. Les données prélevées jusqu'à maintenant indiquent des progrès dans de nombreux pays. Mais comme on est en présence de moyennes, ces chiffres masquent souvent les disparités à l'intérieur d'un pays.

L'UNICEF travaille depuis des années en utilisant des données fondées sur des sondages effectués dans les ménages. Les enfants qui vivent dans la rue ou qui se déplacent avec leurs parents ne sont pas pris en compte. Souvent, ils n'ont pas été touchés par les programmes de soutien ou n'ont pas pu en bénéficier de manière appropriée. Car il est souvent difficile de les atteindre. Le nouveau système de collecte des données a pour but de réagir plus vite et d'apporter au besoin des corrections aux programmes. C'est pourquoi l'UNICEF collabore à cet effet avec des organisations non gouvernementales locales et d'autres organisations de l'ONU. Ce type de sondage est introduit tout d'abord dans 24 pays et sera étendu par la suite à tous les pays dans lesquels des programmes sont réalisés. Les données prélevées concernent par exemple la disponibilité des biens et des prestations humanitaires importants ou l'accès à certains services; l'état de la demande, par exemple le prix des biens et des prestations ou leur acceptation socioculturelle; la qualité, par le biais de contrôles de qualité spécifiques; le contexte général, par exemple les normes sociales ou la législation et son application.



### Mode de travail et organisation

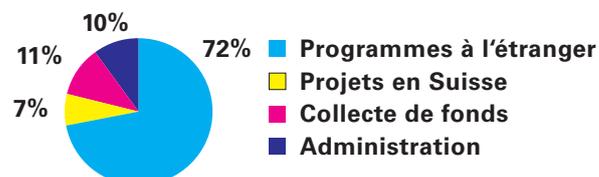
## Programmes de l'UNICEF soutenus grâce aux dons en provenance de la Suisse

UNICEF Suisse soutient des programmes dans différents pays. Ils servent en premier lieu à introduire de nouvelles mesures novatrices et, sur la base de l'expérience acquise, à les étendre avec le concours des gouvernements à un plus grand nombre de personnes, de villages et de régions. UNICEF Suisse assure le financement initial. Les programmes durent généralement entre trois et cinq ans. Le but est d'impliquer les gouvernements dans leur déroulement par le fait qu'ils assument une partie du financement et des responsabilités.

Les programmes financés par UNICEF Suisse sont élaborés et réalisés par les collaborateurs et collaboratrices de l'UNICEF et des représentants/représentantes des organisations non gouvernementales et gouvernementales sur place. UNICEF Suisse va voir régulièrement les programmes et reçoit des rapports détaillés concernant l'utilisation des fonds.

En 2012, des programmes ont été soutenus dans 37 pays. Il s'agit de nouveaux programmes et de programmes en cours de réalisation.

Utilisation des dons récoltés



	Pays	Désignation du programme	Montant versé (CHF)
<b>Survie et développement</b>			
	Ethiopie	De l'eau potable et des toilettes pour les familles	102'207.00
	Bangladesh	Une aide pour les enfants souffrant de pneumonie	794'761.00
	Bhoutan	De l'eau potable et des toilettes pour les enfants moines	107'859.00
	Bolivie	Des centres de santé et des lieux d'accueil pour les enfants	526'494.00
	Cameroun	Vaccins, vitamines, nutrition	36'958.00
	République démocratique du Congo	Des compléments alimentaires pour les enfants atteints de malnutrition	581'738.00
	Erythrée	Des compléments alimentaires pour les enfants atteints de malnutrition	372'123.00
	Erythrée	De l'eau potable et des toilettes pour les familles	326'552.00
	Indonésie	Surveillance du paludisme	260'927.00
	Liberia	Promotion de la santé	500'000.00
	Liberia	L'encadrement et les soins des enfants en bas âge dans le contexte familial	211'379.00
	Mauritanie	Eau, installations sanitaires et hygiène pour les communautés villageoises	334'558.00
	Mauritanie	Elimination du tétanos néonatal	339'500.00
	Mongolie	De l'eau potable pour les écoles	55'966.00
	Myanmar	Amélioration de l'état nutritionnel des enfants	89'422.00
	Népal	Une aide pour les nouveau-nés	39'925.00
	Etat de Palestine	Encouragement de l'allaitement maternel	136'260.00
	Somalie	De l'eau potable et des toilettes pour les familles	108'387.00
	Soudan du Sud	Organisation du système d'ambulances	372'135.00
	Ouganda	Surveillance du paludisme	100'848.00
<b>Formation</b>			
	Bhoutan	Développement des écoles dans les villages	448'958.00
	Brésil	Une instruction scolaire pour les enfants de la rue	309'061.00
	Guatemala	Des écoles enfantines pour les enfants indigènes	184'699.00
	Inde	Des écoles destinées aux filles	1'318'463.00
	Kirghizstan	Bibliothèques scolaires	322'026.00
	Malawi	Développement des écoles dans les villages	483'977.00
	Malawi	Construction d'un centre de formation pédagogique	5'545'649.00
	Mauritanie	De l'eau potable et du courant pour les écoles dans les villages	17'733.00
	Mongolie	De l'eau potable et des toilettes pour les écoles dans les villages	651'948.00
	Rwanda	Une instruction scolaire pour les orphelins	278'943.00
	Rwanda	Le Rwanda se met à la lecture	1'178'177.00
	Ruanda	Soutien de l'apprentissage et de l'enseignement	255'584.00
<b>Le VIH/sida et les enfants</b>			
	Ethiopie	Une aide pour les enfants concernés par le sida	275'704.00
<b>Protection de l'enfant</b>			
	Egypte	Abandon de l'excision	133'799.00
	Albanie	Enregistrement des naissances	173'792.00
	Arménie	La violence à l'encontre des filles	218'750.00
	Brésil	Aide et protection pour les enfants de la rue	845'831.00
	Burkina Faso	Abandon de l'excision	250'000.00
	République démocratique du Congo	La violence à l'encontre des filles	261'403.00
	République démocratique du Congo	Aide et protection pour les enfants qui travaillent dans les mines	332'247.00
	Erythrée	Abandon de l'excision	21'487.00
	Inde	La protection des filles contre les mariages forcés	317'607.00
	Inde	Une aide pour les enfants roms	500'000.00
	Laos	Protection contre les armes à dispersion	346'782.00
	Liberia	Protection contre la violence sexuelle et l'exploitation	156'903.00
	Liberia	Abandon de l'excision	194'172.00
	Mauritanie	Abandon de l'excision	595'966.00
	Népal	Une aide pour les enfants travailleurs	714'068.00
	Pakistan	Une aide pour les enfants travailleurs	262'500.00
	Rwanda	Aide et protection pour les enfants dans les camps de réfugiés	256'929.00
	Roumanie	Une aide pour les enfants de la rue	627'379.00
	Somalie	Abandon de l'excision	664'308.00
	Soudan	Abandon de l'excision	1'931'220.00
	Yémen	Abandon de l'excision	191'306.00
<b>Aide d'urgence</b>			
	Syrie		250'000.00
	Burundi		570'116.00

# Comptes annuels consolidés 2012

## Bilan consolidé

Actif		31.12.2012	31.12.2011*
		CHF	CHF
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités	3.1	33'848'190	28'954'730
Créances résultant de livraisons et de prestations	3.2	536'663	655'671
Autres créances	3.3	152'683	171'701
Stocks	3.4	47'800	36'000
Comptes de régularisation actif	3.5	638'924	781'747
<b>Total actif circulant</b>		<b>35'224'260</b>	<b>30'599'849</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Placements	3.6	12'393'514	12'478'674
Immobilisations corporelles	3.7		
– Mobilier		59'414	91'215
– Aménagements		331'866	374'979
– Matériel de bureau/informatique		427'533	73'047
– Terrain		450'000	450'000
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>13'665'327</b>	<b>13'467'915</b>
<b>Total actif</b>		<b>48'889'587</b>	<b>44'067'764</b>
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes provenant de livraisons et de prestations		1'499'067	1'334'911
Dettes programmes à l'étranger	3.8	16'169'079	13'017'813
Autres dettes à court terme	3.9	525'786	57'271
Comptes de régularisation passif	3.10	551'144	454'825
Provisions	3.11	0	207'650
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>18'745'076</b>	<b>15'072'470</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Dettes programmes à l'étranger	3.12	14'501'770	14'125'606
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>		<b>14'501'770</b>	<b>14'125'606</b>
<b>Capital des fonds (fonds affectés)</b>			
Fonds avec affectation limitée	3.13	844'810	427'488
<b>Total capital des fonds (fonds affectés)</b>		<b>844'810</b>	<b>427'488</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital versé (fondation)	3.14	100'000	100'000
Réévaluation du terrain		449'999	449'999
Capital libre (général)	3.15	9'129'195	12'767'742
Capital lié (désigné) général	3.16	4'736'192	1'722'407
Résultat de l'exercice		382'545	-597'948
<b>Total capital de l'organisation</b>		<b>14'797'931</b>	<b>14'442'200</b>
<b>Total Passif</b>		<b>48'889'587</b>	<b>44'067'764</b>

\* Les chiffres de l'exercice 2011 ont été ajustés en raison des nouveaux critères d'évaluation Voir point 3.6

## Compte d'exploitation consolidé

		31.12.2012	31.12.2011
		CHF	CHF
<b>Produits d'exploitation</b>	4.1		
<b>Produits des campagnes de collecte de fonds</b>			
Parrainages de projets et membres		3'328'426	3'559'969
Dons issus de collecte		9'317'053	9'113'959
Dons pour l'aide d'urgence	4.1.1	702'781	3'165'900
Legs et héritages		4'961'440	5'162'960
Dons institutionnels (provenant de fondations, de communes, etc)	4.1.2	10'108'431	6'069'274
Dons provenant du commerce de détail		143'984	199'171
<b>Total produits des campagnes de collecte de fonds</b>		<b>28'562'115</b>	<b>27'271'233</b>
<b>Autres recettes</b>			
Vente de cartes et de produits		3'233'799	3'770'345
Contributions versées par les sponsors		0	8'000
Autres recettes		225'773	268'752
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>32'021'687</b>	<b>31'318'330</b>
<b>Frais d'exploitation</b>			
<b>Achat de marchandises</b>		<b>-260'481</b>	<b>-397'656</b>
<b>Charges directes des projets</b>			
Programmes à l'étranger	4.2.1	-21'469'838	-20'757'383
Programmes en Suisse	4.2.2	-1'596'327	-1'900'938
Frais de personnel (projets)	4.2.3	-769'148	-854'876
Monitoring des projets	4.2.4	-169'631	-139'797
<b>Total des charges directes des projets</b>		<b>-24'004'944</b>	<b>-23'652'994</b>
<b>Frais administratifs</b>			
Frais de personnel		-2'057'984	-1'692'751
Frais de voyage et de représentation		-56'363	-54'554
Travail accompli par des tiers		-19'176	-106'450
Loyer		-277'942	-274'479
Frais d'entretien, de réparation et d'assurance		-12'899	-18'027
Frais administratifs		-636'007	-654'793
Collecte de dons		-3'496'184	-3'351'337
Relations publiques	4.3.1	-564'501	-448'500
Prestations de services	4.3.1	-262'700	-297'925
Autres dépenses	3.3	-257'119	-9'504
Amortissements		-92'185	-150'299
Provisions		207'650	152'350
<b>Total des frais administratifs</b>		<b>-7'525'411</b>	<b>-6'906'269</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>230'850</b>	<b>361'411</b>
<b>Résultat financier</b>	4.4		
Produits financiers réalisés		339'129	181'594
Produits financiers non réalisés		371'006	121'204
Charges financières		-167'933	-1'017'445
<b>Total résultat financier</b>		<b>542'202</b>	<b>-714'647</b>
<b>Résultat avant mouvement de fonds et capitaux</b>		<b>773'052</b>	<b>-353'236</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Attribution aux fonds affectés	3.12	-762'907	-73'915
Utilisation des fonds affectés	3.12	345'585	460'977
<b>Total fonds affectés</b>		<b>-417'322</b>	<b>387'062</b>
<b>Capital libre (général)</b>			
Dissolution du capital libre (général)	3.14	40'600	131'633
<b>Total capital libre (général)</b>		<b>40'600</b>	<b>131'633</b>
<b>Capital lié (désigné) général</b>			
Attribution au capital lié (désigné) général	3.15	-18'000	-763'407
Dissolution du capital lié (désigné) général		4'215	0
<b>Total capital lié (désigné) général</b>		<b>-13'785</b>	<b>-763'407</b>
<b>Résultat après mouvement de fonds et capitaux</b>		<b>382'545</b>	<b>-597'948</b>

## Tableau de financement consolidé

	31.12.2012	31.12.2011
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice avant mouvement des fonds et des capitaux	1'022'519	-207'177
Amortissements d'immobilisations	92'185	150'299
Pertes (+)/gains (-) sur titres	-3317'844	+468'946
Diminution (+)/augmentation (-) créances résultats de livraisons et de prestations	+119'008	+90'868
Diminution (+)/augmentation (-) autres créances	-229'729	-93'785
Diminution (+)/augmentation (-) stocks	-11'800	-7'000
Diminution (+)/augmentation (-) comptes de régularisation actif	+142'823	-120'945
Augmentation (+) / diminution (-) dettes provenant de livraisons et de prestations	+164'156	-109'407
Augmentation (+)/diminution (-) dettes «Programmes à l'étranger»	+3'527'430	-6'201'274
Augmentation (+)/diminution (-) autres dettes à court terme	+468'516	+50'252
Augmentation (+)/diminution (-) comptes de régularisation passif	+96'319	-341'681
Augmentation (+)/diminution (-) provisions	-207'650	-152'350
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>4'865'213</b>	<b>-6'619'312</b>
(Investissements) en immobilisations	-371'753	-385'032
Investissements titres /placements	0	-11'828'302
Désinvestissements titres /placements	+400'000	0
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>28'247</b>	<b>-12'213'334</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des disponibilités</b>		
Existant initial disponibilités au 01.01.	28'954'730	47'787'376
Existant final disponibilités au 31.12.	33'848'190	28'954'730
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>-4'893'460</b>	<b>-18'832'646</b>

## Tableau de variation du capital consolidé

A) Moyens provenant du financement propre	Capital versé (fondation)	Réévaluations (FER 21)	Capital lié (désigné) généré pour l'informatique	Capital lié (désigné) généré pour réserve de fluctuation de valeurs	Capital lié (désigné) généré pour les droits de l'enfant & les domaines de travail stratégiques	Capital libre généré	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2010</b>	<b>100'000</b>	<b>449'999</b>	<b>500'000</b>	<b>109'000</b>	<b>350'000</b>	<b>12'201'930</b>	<b>697'445</b>	<b>14'408'374</b>
Variations dans l'année 2011								
Produits (internes)							-597'948	-597'948
Produits année précédente (internes)						697'445	-697'445	0
Dotation/utilisation (externes)				763'407		-131'632		631'775
<b>Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2011</b>	<b>100'000</b>	<b>449'999</b>	<b>500'000</b>	<b>872'407</b>	<b>350'000</b>	<b>12'767'742</b>	<b>-597'948</b>	<b>14'442'200</b>
Variations dans l'année 2012								
Produits (internes)					3'000'000	-3'000'000	382'545	382'545
Produits année précédente (internes)						-597'948	597'948	0
Dotation/utilisation (externes)				13'785		-40'600		-26'815
<b>Capital de l'organisation selon Swiss GAAP FER au 31.12.2012</b>	<b>100'000</b>	<b>449'999</b>	<b>500'000</b>	<b>881'192</b>	<b>3'350'000</b>	<b>9'129'195</b>	<b>382'545</b>	<b>14'797'931</b>

B) Moyens provenant de fonds (MGF, droits de l'enfant & études)	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2010	Constitution/ entrée	Dissolution/ sortie	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2011	Constitution/ entrée	Dissolution/ sortie	Capital de fonds avec affectation limitée au 31.12.2012
	<b>814'550</b>	73'915	-460'977	<b>427'488</b>	762'907	-345'585	<b>844'810</b>

## Annexe aux comptes annuels consolidés 2012

### 1. Remarques générales

UNICEF Suisse représente en Suisse l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance dans toutes les questions qui concernent l'enfant et l'organisation. UNICEF Suisse accorde beaucoup d'attention à maintenir de bons contacts avec la population suisse, l'informe et la sensibilise à la situation des enfants dans le monde et en Suisse. UNICEF Suisse mobilise la société civile et les milieux politiques afin de soutenir les programmes de développement en faveur des enfants les plus démunis et de récolter des dons pour améliorer leurs conditions de vie.

Le travail d'UNICEF Suisse se fonde sur la Convention relative aux droits de l'enfant, l'agenda de l'ONU pour le développement, la planification à moyen terme de l'UNICEF et l'agenda de l'équité de l'UNICEF.

Le Comité suisse pour l'UNICEF a été créé en 1959 et son siège est à Zurich. Le Comité s'engage à travailler dans les programmes, les projets et l'administration de la manière la plus efficace et performante possible. Le Comité remet aux pays concernés dans un délai de 18 mois les fonds récoltés pour la réalisation des programmes prévus. La fondation du Comité suisse pour l'UNICEF a été créée en l'an 2000; elle accueille les dons destinés à des projets et des programmes de longue durée.

### 2. Principes concernant la présentation des comptes

#### 2.1 Principes de base

La présentation des comptes suit les principes généraux des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21 dans le respect du Code civil suisse, du Code des obligations et des dispositions concernant la consolidation des organisations. Les comptes annuels offrent une image de l'état de la fortune, des finances et des recettes conforme à la réalité (true and fair view).

#### 2.2 Cercle de consolidation et méthode

Les comptes annuels consolidés englobent les deux personnes morales (l'association et la fondation); la consolidation est opérée selon la méthode de la consolidation globale. Les deux personnes morales sont gérées de manière uniforme, si bien qu'une influence dominante existe.

#### 2.3 Bases d'évaluation

Pour les comptes annuels consolidés, on applique le principe du coût d'acquisition ou de fabrication (historical cost). Ce dernier suit le principe d'évaluation distincte des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation essentiels sont présentés dans les commentaires concernant les différentes positions du bilan.

### 3. Commentaires concernant le bilan

#### 3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les montants en caisse, les avoirs sur les comptes postaux et bancaires. Ils sont évalués à la

valeur nominale. Les avoirs en monnaie étrangère sont évalués selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan.

UNICEF Suisse est tenu de s'acquitter de ses obligations «Programmes à l'étranger» (voir point 3.8) en faveur des activités réalisées dans les pays où se déroulent les programmes au plus tard jusqu'au 30 juin de l'année suivant la clôture de l'exercice. C'est la raison pour laquelle les liquidités au 31 décembre 2012 sont importantes.

### 3.2 Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs. Les créances en monnaie étrangère sont calculées selon le cours des devises en vigueur le jour de l'établissement du bilan. Les réajustements de valeurs des avoirs vulnérables sont effectués au besoin de manière distincte. Pour les autres avoirs, on a procédé à un réajustement de valeur forfaitaire de deux pour cent fondé sur des valeurs empiriques en raison des risques d'insolvabilité.

(en CHF)	2012	2011
Créances envers des tiers	547'677	669'052
Réajustements de valeurs	-11'014	-13'381
<b>Total</b>	<b>536'663</b>	<b>655'671</b>

### 3.3 Autres créances

Les autres créances sont indiquées selon la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires.

(en CHF)	2012	2011
Avoir impôt anticipé	78'072	60'558
Autres créances	323'359	111'143
Réajustements de valeurs	-248'748	0
<b>Total</b>	<b>152'683</b>	<b>171'701</b>

La position «Autres créances» de 323'359 francs prend en compte une créance de 248'748 envers l'Administration fédérale des contributions. Cette créance envers l'Administration fédérale des contributions comprise dans cette position s'élève à 248'748 francs et a fait l'objet d'un réajustement de valeurs complet, conformément au principe de précaution.

### 3.4 Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan dans les coûts d'acquisition ou de fabrication ou alors – s'ils sont plus faibles – selon la valeur nette de marché (principe de la valeur minimale).

### 3.5 Comptes de régularisation actif

Le bilan est établi à la valeur nominale après déduction des réajustements de valeurs nécessaires. Sur les recettes non encore comptabilisées en 2011, il y avait une créance du bureau de l'UNICEF à Genève d'un montant de 127'504 francs concernant la vente de cartes et de produits.

(en CHF)	2012	2011
Paiements anticipés	638'924	651'743
Recettes non encore comptabilisées	0	130'004
<b>Total</b>	<b>638'924</b>	<b>781'747</b>

### 3.6 Placements

(en CHF)	2012	2011
Actions Suisse	3'349'282	3'139'259
Actions étranger	926'502	869'758
Obligations Suisse	5'298'725	5'644'137
Obligations étranger	2'822'004	2'825'518
<b>Total</b>	<b>12'396'514</b>	<b>12'478'672</b>

En raison des nouvelles directives du 13 décembre 2012 régissant les placements, les titres (papiers-valeurs) sont évalués avec effet rétroactif au 1er janvier 2012 selon les valeurs d'acquisition ou, si elles sont plus faibles, selon les valeurs du marché et sont inscrits sous l'actif immobilisé. Afin d'assurer la possibilité de comparer conformément à Swiss GAAP FER, on a procédé à l'ajustement de l'exercice 2011. Ceci a occasionné les changements de positions suivants:

Modifications des chiffres de l'exercice précédent en raison de la réévaluation	31.12.2011	31.12.2011
	valeur d'acquisition (actif immobilisé)	valeur du marché (actif circulant)
Papiers-valeurs, respectivement placements	8'141'018	8'154'576
Réserve de fluctuation de valeurs	560'408	561'459
Produits financiers non réalisés	110'365	117'048
Charges financières	686'095	679'221
Résultat de l'année	-523'749	-511'245

### 3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan selon la valeur d'acquisition ou le coût de la fabrication après déduction des amortissements nécessaires. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée. Pour le mobilier, cette durée est de cinq ans, pour les bâtiments, elle est de dix ans, pour le matériel de bureau et l'informatique, de trois ans. La limite de comptabilisation s'élève à 1'000 francs.

La parcelle de terrain non construite de 1'307 mètres carrés se situe dans la commune de Magadino. La valeur inscrite au bilan se fonde sur une estimation de la valeur vénale du 21

(en CHF)	Mobiliier Terrain		Aménagements		Matériel de bureau/ informatique			
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<b>Valeurs d'acquisition</b>								
Etat au 01.01.	457'415	395'047	552'672	311'456	1'087'947	1'091'074	450'000	450'000
Entrées	1'998	62'368	4'920	241'216	364'842	81'449	0	0
Sorties	0	0	0	0	-7'717	-84'576	0	0
<b>Valeurs d'acquisition</b>	<b>459'413</b>	<b>457'415</b>	<b>557'592</b>	<b>552'672</b>	<b>1'445'072</b>	<b>1'087'947</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Amortissements</b>								
Etat au 01.01.	366'200	329'578	177'693	126'578	1'014'903	1'036'915	0	0
Sorties	0	0	0	0	-7'717	-84'576	0	0
Amortissements	33'799	36'622	48'033	51'115	10'353	62'561	0	0
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>400'000</b>	<b>366'200</b>	<b>225'726</b>	<b>177'693</b>	<b>1'017'539</b>	<b>1'014'900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable nette au 01.01.</b>	<b>91'215</b>	<b>65'469</b>	<b>374'979</b>	<b>184'878</b>	<b>73'047</b>	<b>54'159</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.</b>	<b>59'414</b>	<b>91'215</b>	<b>331'866</b>	<b>374'979</b>	<b>427'533</b>	<b>73'047</b>	<b>450'000</b>	<b>450'000</b>

février 2008. La valeur vénale du terrain est réexaminée tous les cinq ans.

La valeur des immobilisations corporelles pour l'assurance incendie s'élève à 900'000 francs le jour de l'établissement du bilan.

### 3.8 Dettes à court terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les moyens financiers affectés à la réalisation des projets et des programmes dans les pays en développement. Ces moyens financiers se composent de dons d'origine privée et institutionnelle. En 2012, UNICEF Suisse a reçu des legs et des dons importants de la part de fondations.

L'affectation de ces moyens financiers répond au vœu des donateurs. Les responsables des programmes dans les pays concernés informent régulièrement UNICEF Suisse de l'utilisation des fonds et des progrès accomplis dans la réalisation des projets et des programmes. Après la clôture du programme, UNICEF Suisse reçoit un rapport complet qui inclut des comptes détaillés. Des représentantes et des représentants d'UNICEF Suisse se rendent en outre régulièrement sur place pour visiter les programmes, vérifier leur efficacité, leur portée et leur adéquation avec les buts des donateurs.

### 3.9 Autres dettes à court terme

L'augmentation inscrite sous la position «Autres dettes à court terme» s'explique par une dette envers la Poste Suisse.

### 3.10 Comptes de régularisation passif

La position «Comptes de régularisation passif» comprend les dépenses suivantes:

(en CHF)	2012	2011
Passifs transitoires – frais de personnel	205'514	80'207
Passifs transitoires – autres	283'130	374'618
Recettes anticipées	62'500	0
<b>Total</b>	<b>551'144</b>	<b>454'825</b>

Les «passifs transitoires – frais de personnel» concernent les vacances, les heures supplémentaires et les gratifications.

### 3.11 Provisions

Les provisions constituées durant l'exercice 2011 en vue de la restructuration et du développement du site Internet ont été entièrement utilisées en 2012.

### 3.12 Dettes à long terme «Programmes à l'étranger»

Cette position comprend les contributions de la fondation en faveur de projets dont la durée dépasse trois ans. Le montant, la durée et l'affectation à tel ou tel programme sont fixés par le conseil de fondation et répondent au vœu des donateurs.

### 3.13 Fonds avec affectation limitée

UNICEF Suisse dispose de plusieurs fonds dont l'affectation est limitée, qui concernent la réalisation des programmes en Suisse conformément aux statuts.

(in CHF)	2012	2011
Fonds MGF Suisse	188'577	107'279
Fonds droits de l'enfant Suisse	153'535	34'294
Fonds études	241'837	285'915
Fonds VIH/sida	181'679	0
Fonds aide d'urgence	79'182	0
<b>Total</b>	<b>844'810</b>	<b>427'488</b>

Le fonds «MGF Suisse» réunit des dons affectés explicitement à la mise en œuvre du programme national contre les mutilations génitales féminines.

Le fonds «droits de l'enfant Suisse» réunit des dons affectés explicitement à des activités réalisées en Suisse en rapport avec les droits de l'enfant. La hausse des moyens à disposition dans ce fonds comparativement à 2011 s'explique par différents dons affectés aux activités en rapport avec les droits de l'enfant.

Le fonds «Etudes» comprend des contributions affectées à l'étude de thèmes particuliers servant de base théorique à la

mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant en Suisse.

Le fonds «VIH/sida» a été créé au cours de l'exercice 2012 et comprend des contributions affectées aux programmes réalisés dans le domaine du VIH/sida.

Le fonds «Aide d'urgence» a été créé au cours de l'exercice 2012. Il réunit des contributions destinées aux programmes d'urgence dans les régions frappées par des crises et des catastrophes.

### 3.14 Capital versé (fondation)

Cette position désigne le capital de fondation de la fondation du Comité suisse pour l'UNICEF.

### 3.15 Capital libre généré

Le capital libre généré est disponible pour les projets et les programmes réalisés en Suisse et à l'étranger; il sert aussi à garantir le fonctionnement de l'organisation. Les années où les recettes sont en recul, ces fonds permettent de garantir le respect des engagements envers les pays où se déroulent les programmes. Lors de sa séance du 13.12.2012, le comité d'UNICEF Suisse a décidé, en raison des changements survenus au niveau de l'orientation stratégique des programmes, de transférer trois millions de francs pour des projets et des programmes précis du capital libre au capital lié (voir la partie 3.14). UNICEF Suisse peut ainsi remplir ses engagements par rapport à la planification thématique à moyen terme de l'UNICEF et à l'agenda de l'équité.

En 2012, UNICEF Suisse a utilisé 40'600 francs du capital libre généré pour la mise en œuvre de l'initiative «Hôpital Ami des Bébés».

### 3.16 Capital lié (désigné) généré

Les moyens suivants étaient prévus par l'organisation pour une affectation clairement définie et limitée.

(en CHF)	2012	2011
Réserve pour les fluctuations de valeur des titres	886'192	872'407
Equipement informatique	500'000	500'000
Droits de l'enfant	350'000	350'000
Communication concernant le développement	600'000	0
Violence faite aux filles	500'000	0
Survie des enfants	700'000	0
Aide d'urgence	600'000	0
Bien-être et développement de la petite enfance	600'000	0
<b>Total</b>	<b>4'736'192</b>	<b>1'722'407</b>

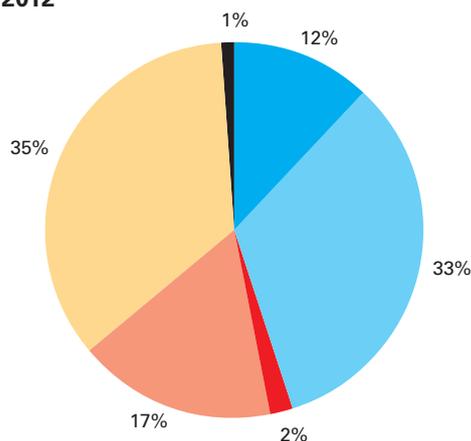
Conformément aux directives du 13 décembre 2012 régissant les placements, il est nécessaire de constituer une réserve pour les fluctuations de valeur des titres: dix pour cent sur les actions et cinq pour cent sur les obligations.

## 4. Commentaires concernant le compte d'exploitation

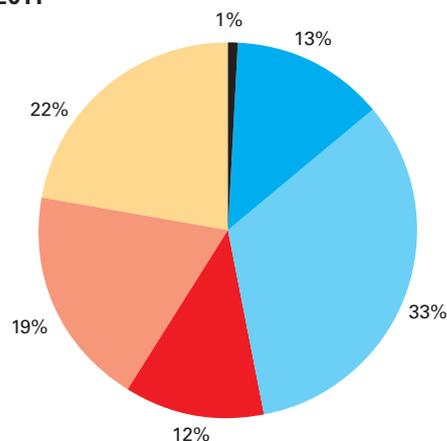
### 4.1 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation se présente comme suit:

2012



2011



- Parrainages de projets et membres
- Dons issus de collectes
- Dons pour l'aide d'urgence
- Legs et héritages
- Dons institutionnels (provenant de fondations, d'organisations, de communes)
- Dons provenant du commerce de détail

#### 4.1.1 Dons destinés à l'aide d'urgence

Les dons destinés aux opérations d'urgence ont été en 2012 de 2,5 millions de francs inférieurs au montant généré durant l'exercice précédent. La famine dans la Corne de l'Afrique avait suscité en 2011 un immense mouvement de solidarité avec la population touchée.

#### **4.1.2 Dons institutionnels**

L'augmentation des dons institutionnels au cours de l'exercice 2012 est due en particulier à un certain nombre de dons très importants.

### **4.2 Dépenses occasionnées par les programmes**

#### **4.2.1 Programmes à l'étranger**

Sous cette position, il est fait état des dépenses pour les activités réalisées dans les programmes des pays en développement. Comme les dons ont augmenté durant l'exercice 2012, la part des dons consacrée aux programmes à l'étranger s'est elle aussi accrue.

#### **4.2.2 Programmes en Suisse**

Sous cette position, il est fait état des dépenses pour les activités réalisées en Suisse dans le cadre des programmes, conformément au mandat défini par les statuts.

#### **4.2.3 Frais de personnel «Programmes»**

Sous cette position, il est fait état des frais de personnel occasionnés par le travail dans le cadre des projets réalisés en Suisse au cours de l'exercice 2012, conformément au mandat défini par les statuts.

#### **4.2.4 Monitoring des programmes**

Les représentantes et les représentants d'UNICEF Suisse vérifient régulièrement l'efficacité de l'utilisation des fonds dans les pays en développement, de manière à assurer la transparence et à générer la confiance quant à l'affectation correcte des fonds. Les moyens financiers utilisés à cet effet sont inclus sous cette position.

### **4.3 Dépenses concernant les structures**

#### **4.3.1 Relations publiques et prestations de services**

Durant l'exercice 2012, UNICEF Suisse a dépensé 827'201 francs pour les relations publiques et les prestations de services. Conformément au mandat défini par les statuts, UNICEF Suisse peut ainsi informer la population de manière étendue sur les visées et les programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et, par ailleurs la sensibiliser et l'appeler à apporter son soutien.

### **4.4 Résultat financier**

UNICEF Suisse reçoit souvent des dons en monnaies étrangères, en particulier en dollars états-uniens et en euros; ces montants sont affectés immédiatement aux programmes dans les pays en développement ou changés en francs suisses. A fin 2012, UNICEF Suisse disposait de faibles montants en monnaie étrangère.

Les placements ont généré en 2012 une perte non réalisée de 42'951 francs, tandis qu'elle atteignait 474'006 francs au cours de l'exercice 2011; ces montants sont compris dans la position «Charges financières». Les produits financiers non réalisés s'élevaient à 371'006 francs pour l'exercice 2012 tandis qu'ils atteignaient 121'204 francs pour l'exercice 2011.

## **5. Autres données**

### **5.1 Dédommagements des organes directeurs**

Les membres du comité du Comité suisse pour l'UNICEF travaillent bénévolement, sans rétribution. Les dépenses effectives peuvent être remboursées. Le président reçoit un modeste dédommagement pour son travail. Les dédommagements et les dépenses ainsi que le salaire brut de la direction s'élevaient au total à 217'926 francs en 2012 tandis qu'ils atteignaient 227'510 francs en 2011.

### **5.2 Prévoyance professionnelle**

Les collaborateurs et collaboratrices d'UNICEF Suisse sont assurés contre les effets économiques de la vieillesse, de la mort et de l'invalidité. Il s'agit d'un système de caisse de retraite basé sur des contributions fixes dont s'acquittent les employés/les employées et l'employeur.

### **5.3 Prestations gratuites**

Durant l'exercice 2012, UNICEF Suisse a pu bénéficier des rabais courants dans la branche pour les organisations non gouvernementales.

### **5.4 Présentation de l'évaluation des risques**

Chaque année, une évaluation des objectifs stratégiques ainsi que des chances et des risques qui leur sont associés a lieu dans le cadre de la planification. Les résultats sont présentés à intervalles réguliers aux membres du comité et du conseil de fondation; des mesures appropriées sont définies et appliquées pour diminuer les risques.

### **5.5 Evénements particuliers survenus après la date du bilan**

Après la date du bilan, aucun événement essentiel pouvant influencer les comptes de 2012 n'a été identifié.

Bericht der Revisionsstelle  
zur konsolidierten Jahresrechnung  
an das Komitee des  
Schweizerischen Komitees für UNICEF  
Zürich

### **Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung**

Als Revisionsstelle des Schweizerischen Komitees für UNICEF haben wir die beiliegende konsolidierte Jahresrechnung der UNICEF Schweiz, bestehend aus Bilanz, Betriebsrechnung, Geldflussrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang, für das am 31. Dezember 2012 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. In Übereinstimmung mit den Swiss GAAP FER 21 unterliegen die Angaben im Leistungsbericht nicht der ordentlichen Revision der Revisionsstelle.

#### *Verantwortung des Ausschusses des Komitees*

Der Ausschuss des Komitees ist für die Aufstellung der konsolidierten Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften sowie den Bestimmungen der Organisation verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer konsolidierten Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Ausschuss des Komitees für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

#### *Verantwortung der Revisionsstelle*

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die konsolidierte Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die konsolidierte Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der konsolidierten Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der konsolidierten Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der konsolidierten Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

---

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich  
Telefon: +41 58 792 44 00, Telefax: +41 58 792 44 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG ist Mitglied eines globalen Netzwerks von rechtlich selbständigen und voneinander unabhängigen Gesellschaften.

### *Prüfungsurteil*

Nach unserer Beurteilung entspricht die konsolidierte Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2012 abgeschlossene Geschäftsjahr ein den tatsächlichen Verhältnissen entsprechendes Bild der Vermögens-, Finanz- und Ertragslage in Übereinstimmung mit Swiss GAAP FER 21 und entspricht dem schweizerischen Gesetz sowie den Bestimmungen der Organisation.

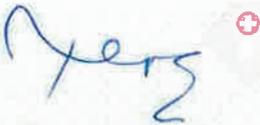
### **Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften**

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 69b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbare Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 69b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Ausschusses des Komitees ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der konsolidierten Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende konsolidierte Jahresrechnung zu genehmigen.

PricewaterhouseCoopers AG



René Rausenberger  
Revisionsexperte  
Leitender Revisor



Claudia Andri Krensler  
Revisionsexpertin

Zürich, 2. April 2013

### Beilage:

- Konsolidierte Jahresrechnung (Bilanz, Betriebsrechnung, Geldflussrechnung, Rechnung über die Veränderung des Kapitals und Anhang)

## **Autorité, savoir et expérience** au profit des enfants. Dans le monde entier.

Les problèmes complexes appellent des solutions sur mesure. En qualité de Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'UNICEF jouit d'une **autorité** qui lui permet de chercher, avec les gouvernements, des solutions qui apporteront une réponse durable à la détresse des enfants. Des solutions telles que l'Etat pourra assumer et poursuivre lui-même ce que vous avez commencé en étant donateurs.

Sans données fiables, aucun progrès n'est possible. Recueillir des données est peu attrayant, mais c'est un travail indispensable. Etant la seule organisation des Nations Unies qui se consacre à l'enfance, l'UNICEF possède un **savoir** spécialisé étendu que l'on utilise tous les jours pour venir en aide efficacement, à bas prix et durablement aux enfants du monde entier. L'UNICEF, notons-le, partage ses connaissances avec d'innombrables organisations humanitaires du monde entier.

L'argent récolté grâce aux dons est précieux, car chaque don s'accompagne d'un espoir. L'UNICEF en a pleinement conscience et gère minutieusement ces fonds. Les plus de 60 ans **d'expérience** dont bénéficie l'UNICEF lui sont utiles. En faisant un don à l'UNICEF, vous financez, au profit des enfants démunis, des prestations de soutien éprouvées et fructueuses.